



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>

Séance du mardi 16 octobre 2018

La séance est ouverte à 18 heures 00 par M^R CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVOM: M^R QUÉRAUX , président du SIVOM d'Aunac

M^{ME} CHEMINADE (AUNAC SUR CHARENTE), M^R CORNU (MOUTON), M^R CRINE (LICHÈRES), M^R CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^R LEBRUN (CHENON)

DDEN: M^{ME} VIDAL

Représentants des parents d'élèves: M^{ME} PALOMBO, M^{ME} BARDIN, M^{ME} POUVREAU

Enseignants: M^R CERTIN, M^{ME} DUPUIS-MALLINGER, M^{ME} BRUNAUD

Invités – Association des Parents d'élèves : M^{ME} BLIN-RAVENET, M^{ME} VIGIER

II Membres excusés

M^{ME} ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M^{ME} LA GOUTE, enseignante complément de service,

III Ordre du jour

- 1) Présentation des effectifs et du nouveau découpage des classes
- 2) Présentation du projet de l'école sur l'année 2018-2019 et des projets de classe
- 3) Présentation du PPMS et compte-rendu du premier exercice de confinement
- 4) Vote du Règlement Intérieur
- 5) Travaux et investissements
- 6) Point sur les actions de l'APE
- 7) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

Le Compte Rendu du précédent Conseil d'école est validé à l'unanimité ; une précision est annotée à la fin du paragraphe 1 : « *Une forte baisse de la population est constatée ; elle permet d'avoir cette année des effectifs beaucoup plus acceptables dans chaque classe mais devient inquiétante sur le long terme pour la pérennité de l'école dans son ensemble.* »

1) Présentation des effectifs et du nouveau découpage des classes :

TPS : 0 - PS : 5 - MS : 19 pour une classe de 24 élèves.

Enseignante : Muriel DUPUIS- MALINGER à $\frac{3}{4}$ temps, complétée les lundis par Lucy LA GOUTE

GS : 9 CP : 3 - CE1 : 8 pour une classe de 20 élèves, les GS bénéficiant d'une prise en charge le matin pour les activités sportives et en début d'après-midi pour des activités en rapport avec l'oral et l'écrit par les enseignantes de la classe maternelle.

Enseignant : Maxime CERTIN.

CE2 : 8+1 CM1 : 7+1 - CM2 : 8 pour une classe de 25 élèves.

Enseignante : Margot BRUNAUD

L'effectif total de l'école est de 69 élèves.

Sylvie CALLUAUD, Séverine PHILIPPON, Sylvie PAPOT et Marlène LESPORT sont employées par le SIVM.

Manon GUILLON est employée en contrat aidé pour jouer le rôle d'ATSEM sur le temps scolaire.

Marianne CHAUSSE est employée en contrat aidé pour aider à la gestion des élèves de CE2-CM1-CM2 sur le temps scolaire.

Elles interviennent aussi sur le temps péri-scolaire (cantine, sieste) et sur des actions de secrétariat SIVM et des tâches d'aide à la Direction d'école.

Anne OTT, Émilie BILLOUIN et Valérie ROURE sont AVS et accompagnent de manière mutualisée les 5 enfants de l'école bénéficiant d'une reconnaissance de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Un enfant bénéficiera d'une orientation après les vacances de la Toussaint.

Les premières prévisions des effectifs pour 2019-2020 ont besoin d'être affinées : 64 élèves, 70 si prise en compte des TPS.

Prévisions au 16/10/2018

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Etat au 16/10/2018		5	19	9	3	8	9	8	8	69
Prévision (2019/2020)	6	10	5	13	9	2	8	9	8	64
Prévision (2020/2021)	7	6	10	4	13	9	2	8	9	61
Prévision (2021/2022)		7	6	6	4	13	9	2	8	55
Prévision (2022/2023)			7	4	6	4	13	9	2	

6 arrivées possibles en TPS (naissances de 2017), 10 arrivées en PS (naissances de 2016) pour 8 départs au collège, 5 retours sur Saint Front pour la Grande Section et 2 orientations. Les effectifs globaux sont en forte baisse ! En deçà de 50 élèves, la fermeture d'une classe sera à redouter !

2) Présentation du projet de l'école sur l'année 2018-2019 et des projets de classe :

→ *Ouverture sur le monde : « Numérique » :*

Dans le cadre du développement du Numérique, l'école dispose depuis l'année scolaire 2017-2018 d'un site Internet sur lequel toutes les informations administratives, mais aussi les activités menées par les élèves, sont condensées : <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>. Le site est un lien supplémentaire avec les familles et un complément intéressant aux relations déjà établies entre celles-ci et l'école. Il est aussi une bonne préparation au collège pour les élèves de CM2. Un sondage est à envisager afin de voir si les familles s'en sont emparées.

L'école, avec le soutien des référents numériques de la DSDEN 16 est en train de remplir la partie pédagogique de l'appel à projet national « Ecole Numérique Innovante et Ruralité »... Ce dispositif permettrait à l'école de se rééquiper en matériel informatique. Le matériel actuel est obsolète. Les mini PC sous XP datant de 2009 sont obsolètes... Un nouveau système d'exploitation (Linux) a été installé, leur permettant d'avoir une seconde « jeunesse ». Une fois le dossier complété, il sera demandé au SIVM de se positionner par rapport à l'aspect financier. Le devis s'élève à environ 6.000€ dont 50% seraient pris en charge par l'état pour un lot de 15 tablettes avec coque de protection, un vidéoprojecteur avec enceintes, une borne WiFi à usage modéré et un visualiseur.

→ *Développement durable et Patrimoine :*

L'équipe enseignante souhaite cette année axer le travail des élèves autour des arbres et des forêts... Plusieurs thématiques seront abordées avec de nombreuses interventions d'animateurs du CETEF et de Charente Nature. Ce projet d'école tel qu'il est présenté ci-après sera possible si le concours financier du Conseil Départemental est confirmé dans le cadre de l'appel à projet « les élèves charentais au cœur de l'environnement ». La candidature de l'école des Ondines a été déposée début septembre.

Quelques dates ont été fixées :

Le 22/11/2018, plantation de haies de charmille pour remplacer les buis de l'espace Jean Réal attaqués par la pyrale et arrachés au début du mois d'octobre (plants obtenus gratuitement après étude du dossier de l'école).

- Pour les Maternelle, GS-CP-CE1 :

- 15/11/2018 : sortie en sous-bois avec recherche d'empreintes d'animaux, de plumes, de poils, de restes de repas... identification de feuilles, étude d'écorces et découverte des petites bêtes
- 23/05/2019 : ateliers à l'école autour des haies, des chaînes alimentaires, de la faune du sol et des airs et fabrication d'un « totem à biodiversité » dans l'arbre mort de la cour de récréation.

Pour les CE2-CM1-CM2 :

- 24/01/2019 : Atelier en classe et dans le village dans le cadre de la découverte des multiples sources de chauffage et de l'utilisation du bois sous différentes formes (bûches, copeaux, pellets)
- 05/02/2019 : Sortie en forêt avec observation d'exploitations forestières, de coupes de bois, de méthodes de bûcheronnage...

Pour l'école entière :

- 27/06/2019 : Grande journée de réinvestissement des connaissances au travers d'ateliers en lisière de forêt de Braconne. En tout, une vingtaine d'ateliers disséminés en forêt avec parcours en étoile à réaliser par les enfants en équipes mixtes.

→ *Culture*

BarrObjectif : l'équipe enseignante souhaite emmener les élèves sur des festivals locaux. Dans cette optique, une sortie sur le site de Barro a été organisée le 20/09/2016. Les enfants ont pu y rencontrer un photographe : Philippe MESSELET, photographe à la retraite de la Charente Libre et responsable de l'animation pour les scolaires, a accueilli les classes et orienté vers les différentes expositions. L'après-midi, les enfants, répartis en petits groupes, ont réalisé un jeu de piste créé par les enseignants.

Théâtre : réservation de 2 spectacles au théâtre de la Canopée à Ruffec pour les 3 classes... en attente d'une réponse :

Classe maternelle : « D'une île à l'autre » le jeudi 10 ou vendredi 11 janvier 2019

Classes du CP au CM2 : « Captain Parade » le mardi 18 décembre 2018 – très peu de places et beaucoup de

demandes

Littérature : l'association « Lire et faire lire » représentée par Mme Vidal intervient tous les jeudis de 13h15 à 15h45 auprès des élèves de CE2-CM1-CM2 afin de leur faire découvrir des lectures et partager le plaisir de lire sur les créneaux dédiés à la bibliothèque en binôme avec Annie ALLONCLE qui gère les emprunts et éveille les enfants à la lecture plaisir.

Annie ALLONCLE, enseignante à la retraite continue d'intervenir en BCD avec les GS-CP-CE1 chaque mardi de 14h30 à 16h.

le partenariat avec Mr PILORGET de la librairie « Des Livres et des Mômes » sera reconduit le jeudi 21 décembre.

11 novembre : Lionel BOURGUIGNON installera dans les locaux de l'école une exposition sur la vie des poilus durant la Première Guerre Mondiale, que les élèves pourront visiter le 09/11/18.

→ *Pratique sportive :*

Gym: le Pays du Ruffécois fournit à l'école le pack Educ'Gym pour la Période 2

TchoukBall: le Pays du Ruffécois a fourni à l'école un pack TchoukBall pour la Période 1

Cycle natation : l'école se positionnera pour obtenir des créneaux piscine puisque le projet est reconduit par la CdC Coeur de Charente : la recherche de bénévoles agréés doit se poursuivre.

→ *Projets de classe* :

PS-MS-(GS) : Mascottes de la classe, jeux de société, journées de fin de période, thématique de la forêt

GS-CP-CE1 : Poursuite de la correspondance avec l'école de Cardiff-Creigiau, randonnées, journées de fin de période

CE2-CM1-CM2 : Randonnées avec l'ECLA, journées de fin de période

3) Présentation du PPMS et compte-rendu du premier exercice de confinement

L'élaboration du Plan Particulier de Mise en Sécurité s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la responsabilité et à la citoyenneté, de la sensibilisation à la prévention des risques, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité.

Il est réalisé dans l'optique de se préparer à avoir les bons réflexes en cas de souci, comme cela est fait depuis des années pour les alertes incendies qui sont entrées dans les us et coutumes des enfants et des familles. En aucun cas ce plan et les exercices qui sont menés au sein de l'école ne doivent faire naître la psychose, mais plutôt rassurer les uns et les autres qui sauront comment réagir face aux situations diverses et variées susceptibles de se produire.

A cet effet, l'école a investi dans un mégaphone qui émet une sirène spécifique appelant au confinement. Elle est différente de la sirène incendie qui appelle à l'évacuation. L'école dispose donc maintenant de 2 signaux d'alerte autonomes différents : l'alarme incendie et la sirène de confinement du mégaphone. Une troisième sonnerie en cas de confinement pour cause de risque naturel ou technologique est préconisée par le Ministère. L'école n'en dispose pas pour le moment.

Un exercice de réaction face à ce risque a été mené le 28/09/2018 selon le scénario suivant :

« Pendant le temps de classe, un homme s'introduit en passant par la grille principale et veut du mal aux personnes présentes dans la structure. »

Le signal d'alerte est déclenché par le Directeur. Les élèves se cachent dans leurs classes respectives après avoir fermé les rideaux et renversé leurs tables de manière fictive pour bloquer les accès. Les possibilités de s'échapper sont étudiées. Problème connu : il n'y a pas de possibilité de s'échapper dans les classes de maternelle et de CE2-CM car les 2 issues donnent accès au même lieu. L'absence de rideaux aux baies vitrées de la classe de GS-CP-CE1 a pour conséquence que les enfants peuvent être vus.

Cette année, le personnel péri-scolaire était présent et a bien identifié le signal d'alerte.

4) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité. Un changement est à noter par rapport à celui de l'année dernière : il concerne les nouveaux horaires de l'école 8h30-11h30 et 13h-16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; disparition des TAP et du temps de classe les mercredis matins.

5) Travaux et investissements

→ *Les travaux réalisés* :

réparation de stores côté jardin dans la classe de GS CP CE1 et de maternelle

→ *Les travaux envisagés* :

garderie : couverture et isolation des combles (Toussaint) - Menuiseries (Décembre),

logement : couverture et isolation des combles (juillet/août)

→ *Les investissements réalisés* :

complément de mobilier reçu et installé (chaises et bureaux) pour les GS-CP-CE

achat de meubles à case ou à tiroirs

achat de 2 ordinateurs portables

→ *Les investissements nécessaires* :

Étude de faisabilité quant à la construction d'un préau (réunion avec cabinet d'architectes Neyrat-Michelet prévue, attente des propositions des élèves). Une décision sera prise en décembre.

Structure de jeux dans la cour des maternelles demandée par l'équipe enseignante : réflexion à approfondir

→ *Le fonctionnement de l'école*

Sur l'année civile 2018, le SIVM a alloué un budget de 6000€ à l'école pour le fonctionnement : c'est une somme conséquente qui permet de subvenir aux besoins des élèves (classeurs, photocopies, participation au financement du projet d'école, achats de livres et de documents pédagogiques, abonnements...). La liste de fournitures fournie aux parents et, par voie de conséquence, les frais engagés par les familles s'en voit amoindrie.

L'équipe enseignante apprécierait vivement que cette même somme soit allouée à l'école l'année prochaine malgré la baisse des effectifs. Cela représente à présent un peu plus de 85€ par élève scolarisé au lieu de 80€ en 2015-2016 (75 élèves à l'époque), ce qui permet de travailler dans de bonnes conditions.

Avec l'aide financière de l'APE et la participation des familles à la Coopérative Scolaire, les enfants vont aussi pouvoir poursuivre leur parcours éducatif artistique et culturel en participant à des spectacles, se rendant en bus sur différents sites pour y effectuer des découvertes...

Manon GUILLON et Marianne CHAUSSE sont employées en contrat aidé. Sous convention avec l'Éducation Nationale, elles effectuent des tâches d'aide en classe qui constituent un atout indescrivable pour les bonnes acquisitions des élèves, notamment dans la classe de GS-CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 où la présence momentanée mais régulière d'une seconde personne est une réelle chance. Les deux jeunes femmes font preuve d'écoute, de réactivité et d'autonomie dans les tâches qu'elles se voient confiées à ce jour.

Les enseignants apprécient qu'un tel dispositif ait été reconduit et enrichi.

6) Point sur les actions de l'APE

L'équipe enseignante remercie vivement l'APE pour son soutien et son travail mené année après année.

→ *Les Membres*

L'APE cette année est constitué de 7 membres du conseil : Masseteau Aliptien (président), Vigier Sandra (trésorière), Godeaux Mélanie, Masseteau Aurélie, Goncalves Susana, Blin-Ravenet Valérie, Bardin Sévrine

→ *Le Budget Prévisionnel*

Librairie Pilorget (150 euros), Ludothèque OIKA OIKA (150 euros), Trajet sortie fin d'année (350 euros), Jeux maternelle (250 euros), Ballons (220 euros), Jeux de cour (50 euros)

→ *Les Manifestations*

L'APE prévoit plusieurs actions : les dates seront définies prochainement et communiquées aux familles via le cahier de liaison :

Marchés à chaque fin de période : vente de productions culinaires et artistiques des élèves.

- Décembre : vente de crêpes lors de la foire aux gras d'Aunac
soirée Jeux **21/12/2018 à la salle des fêtes d'Aunac** avec venue du Père Noël à partir de 20h30.

- Février : repas le **09/02/2019 à la salle des fêtes de Chenon**

- Mars : loto le **24/03/2019 à la salle des fêtes d'Aunac**

- Avril : soirée jeux le **05/04/19 à la salle des fêtes d'Aunac**

- Mai : brocante du **08/05/19 au champ de foire d'Aunac**

- Juillet : fête de l'école : présentation par les élèves du travail réalisé dans l'année suivie d'un pique-nique participatif ;
date à confirmer

L'opération benne à papiers-cartons est poursuivie.

L'APE propose à qui le souhaite d'organiser une manifestation ponctuelle supplémentaire au bénéfice de l'école. Elle apportera son soutien logistique et financier comme elle l'a fait l'an dernier pour l'organisation d'un bal folk. Les enseignants apprécient cette philosophie et désirent participer à sa mise en œuvre par l'organisation conjointe avec l'APE d'un marché géré par les enfants chaque mardi avant les vacances devant l'école au cours duquel seront vendues des soupes, gâteaux, et autres confections.

7) Questions diverses

Le parking comprend-t-il un arrêt minute ? Le parking n'est-il pas devenu trop dangereux pour nos enfants ?

Il n'y a pas d'arrêt minute, La possibilité de faire passer un message dans les chemises de liaison rappelant cet état de fait sera étudiée ; la pose d'un panneau d'interdiction de stationner temporaire sera prochainement effectuée.

Suite à l'amendement voté le 14/09 imposant désormais aux gestionnaires de restaurants scolaires de proposer au moins un menu végétarien par semaine, je réitère ma proposition d'une simple journée « sans viande » ?

Le nouvel amendement adopté en octobre 2018 n'oblige pas le restaurant scolaire de l'école dans la configuration actuelle à proposer une journée sans viande. La question sera toutefois étudiée en SIVOM pour éventuellement intégrer une telle journée à la semaine du goût.

Cette question a permis d'ouvrir le débat au sein du conseil d'école. Ses membres considèrent que, sur le fond, cette démarche mérite réflexion au vu de la mouvance actuelle de préservation de l'environnement. En revanche, sur la forme, une attitude insistante et moralisatrice dessert la réflexion commune.

Proposition de faire visiter l'association protectrice des animaux de Ventouse :

L'équipe enseignante prend bonne note de l'adresse qu'elle conservera dans ses archives si un projet sur cette thématique est mis en œuvre.

Pouvez-vous recueillir les idées des familles concernant l'étude de la construction d'un préau ?

La participation des familles est envisageable, mais doit se faire rapidement. Le SIVM insiste sur le fait que ce projet est encore à l'état d'étude et qu'une décision ne sera prise qu'en décembre quant à la finalisation de celui-ci.

Est-il envisageable d'organiser une visite au FRAC dont l'entrée est gratuite. :

Un partenariat existe entre le FRAC et l'Éducation Nationale. Il dispose d'un service de médiation de qualité. Il fait partie des ressources locales artistiques et culturelles connues de l'école des Ondines. Toutefois il n'est pas envisagé de s'y rendre cette année.

Le Conseil d'école est une instance où sont remontées toutes les questions qui n'auraient pas trouvé réponse au cours des entretiens individuels. Le Conseil d'école est satisfait de constater que de nombreuses familles ont entendu le discours tenu tout au long des années précédentes et en ce début d'année scolaire. Beaucoup de parents ont en effet sollicité les enseignants pour éclaircir des situations, demander des explications ou bien apporter des informations auxquelles l'équipe n'aurait pas eu accès sans ces démarches.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIVM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande.

La séance a été levée à 19 heures 50.

La secrétaire de séance

M^{ME} BRUNAUD.

Le Président de séance

M^R CERTIN M.